

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers  
élus :

....23.....

Conseillers en  
fonction :

....23.....

Conseillers  
présents :

....17.....

+ 2 procurations de vote

**Séance ordinaire du 28 janvier 2026**

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

**Point 3 : Voyage scolaire – Subvention - Versement**

VU les délibérations du Conseil Municipal du 29 mars 2022, du 12 octobre 2022 et du 9 décembre 2024,

VU la demande de subvention pour voyage scolaire en date du 12/12/2025 et l'attestation de séjour en date du 16/01/2026 de la part de l'Institut La Providence pour 9 élèves résidant à LAMPERTHEIM pour un séjour scolaire de ski alpin au centre UPCA à Valloire du 4 au 9 janvier 2026,

VU l'avis favorable de la commission « Cadre de vie – Economie – Enfance et Jeunesse » du 21 janvier 2026,

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**DECIDE** de verser une subvention de 270 € à l'Institut la Providence pour la participation de 9 élèves résidant à LAMPERTHEIM pour un séjour scolaire de ski alpin au centre UPCA de Valloire du 4 au 9 janvier 2026 (6 jours x 5 € = soit 30 € par élève).

*Il s'agit de L [REDACTED] B [REDACTED], M [REDACTED] C [REDACTED], N [REDACTED] F [REDACTED] M [REDACTED] H [REDACTED] S [REDACTED] H [REDACTED]*  
*R [REDACTED] L [REDACTED] C [REDACTED] L [REDACTED] B [REDACTED] C [REDACTED] G [REDACTED] W [REDACTED]*

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.  
Lampertheim, le 28 janvier 2026

Patrick MALTES

Secrétaire de séance



Murielle FABRE

Maire de Lampertheim